



Accès exceptionnel à une réunion de bureau pour un salarié.

Par **beibi**, le **03/11/2016** à **15:21**

BONJOUR marque de politesse [smile4]
Salariée d'un petit syndicat professionnel (1 salarié et demi) depuis 8 ans, j'ai demandé une augmentation par le biais d'un référent qui s'occupe de l'administratif. Mais je souhaiterais pouvoir présenter et défendre moi-même mon augmentation auprès des élus du bureau. Est ce que le président a le droit de me refuser l'accès aux élus dans le cadre d'une réunion de bureau même avec une lettre recommandée?
Merci pour votre réponse rapide!